

## RECYCLAGE – S.S.I.A.P. 2

## OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.
- Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

## CONTENUS

## PREVENTION

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Nouveaux textes
- Accessibilité du public

## MOYENS DE SECOURS

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Moyens d'extinction - Agents Extincteurs
- S.S.I.

## GESTION DU PC SECURITE

- Gestion du PC en situation de crise - Gestion d'une alarme
- Alerte et réception des secours
- Gestion d'une évaluation
- Compte-rendu à la hiérarchie

## ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION

- Formation des agents de l'équipe
- Méthodes pédagogiques
- Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séance
- Analyse de pratique

## L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE

- Organisation
- Exercices quotidiens
- Fonctionnement et gestion des conflits
- Accueil d'un nouvel agent
- Motivation de l'équipe
- Gestion administrative

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés – Débats  
Etudes de cas  
Mise en situation pratiques

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

## MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Sans objet

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques

Test d'évaluation de fin de formation (QCM)

## GRETA CFA de la Marne

20, rue des Augustins - CS 30037 - 51725 REIMS CEDEX

03.26.84.55.40 – contact@gretamarne.com

SIRET : 19510035900023 - n° activité : 2151P000451 - date d'obtention : 29/10/1982

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

## PRÉ-REQUIS

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

Etre titulaire de la qualification SSIAP 2

Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans

Justifier d'une activité professionnelle de chef d'équipe de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

## PRE-SELECTION

Dossier - Entretien

## PUBLIC

Salariés

Demandeurs d'emploi

Individuels

## DURÉE

16 heures

## DATES – DELAIS D'ACCES

Selon calendrier en cours

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 stagiaires maxi par session

Au-delà les candidatures seront reportées sur la session suivante

## INTERVENANTS

Formateurs qualifiés SSIAP 3

## LIEU DE FORMATION

Centre de Reims

Plateaux techniques du Lycée Raymond KOPA

3, Allée de l'Alouette – 51100 Reims

## VALIDATION

Attestation de recyclage

Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

En cas de défaillance notoire le stagiaire devra suivre le stage de remise à niveau tel que défini par l'arrêté du 02/05/2005 modifié)

## TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi. Tarif individuel net de toutes taxes de 20 à 30 euros/heure.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction

## ACCESSIBILITE - HANDICAP

Locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap.

